

Taxe d'apprentissage

Contribuez au développement de l'ISAE (SUPAERO et ENSICA)

Des formations au service de vos besoins

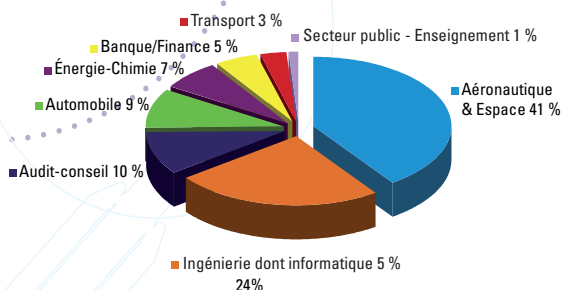
Placé sous tutelle du ministère de la Défense, l'ISAE est le résultat d'une volonté au service d'une stratégie d'excellence : son ambition est de devenir le premier pôle européen de formation supérieure et de recherche dans le domaine aérospatial.

Ainsi, l'Institut peut se prévaloir d'une offre large et cohérente : deux cursus ingénieur SUPAERO et ENSICA maintenus distincts, 20 masters spécialisés, 2 diplômes nationaux de master, 9 masters recherche, co-accréditation à 6 écoles doctorales.

Formation ingénieurs SUPAERO

- Un spectre large et approfondi de connaissances scientifiques et techniques
- Une pédagogie de projet très développée
- Une formation positionnée sur la conception de systèmes complexes de haute technologie
- Un élargissement du champ de connaissances à l'économie, à la gestion et à l'ingénierie des affaires
- Un niveau de formation permettant aux ingénieurs SUPAERO de rayonner dans tous les secteurs économiques tout en ayant une expertise dans les sciences et les techniques appliquées du domaine aérospatial.

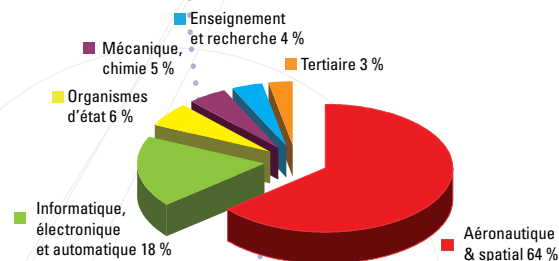
Des compétences recherchées



Formation ingénieurs ENSICA

- Une formation pluridisciplinaire permettant l'acquisition de quatre grandes compétences : scientifiques et techniques ; méthodologie ; intelligence du milieu aérospatial ; développement personnel.
- Une formation orientée «métier» propice à l'expertise technique dans les domaines de la mécanique, de l'aérodynamique, de la propulsion, de l'électronique, de l'informatique, de l'automatique
- Une sensibilisation soutenue à la conduite de projet et au processus qualité
- Une responsabilisation de l'élève : élaboration d'un contrat offrant un parcours de formation personnalisé basé sur un projet professionnel (tutorat)
- Le développement d'un esprit d'entreprise et d'innovation au travers de la réalisation d'un projet personnel

Des compétences recherchées



La dynamique des réseaux

Partenariats entreprises

L'ISAE, à travers ses formations ingénieurs SUPAERO et ENSICA, possède de longue date un partenariat multiforme avec les entreprises de l'aéronautique et du spatial mais aussi d'autres secteurs de l'industrie et des services.

L'entreprise dans le cursus des élèves

- Un enseignement riche qui repose en particulier sur un millier d'intervenants externes en provenance de l'industrie, de sociétés de service et d'organismes de recherche.
- Stages, projets, études en entreprise (les élèves passent 5 à 12 mois en entreprise durant leur scolarité)
- Rencontres avec les entreprises (conférences, déjeuners-débats, forums)
- Participation de l'ISAE aux salons professionnels

Partenariat formation

- Conférence des grandes écoles (CGE)
- Conférence régionale des directeurs des grandes écoles de Midi-Pyrénées (CREDIGE)
- European Consortium for advanced Training in Aerospace (ECATA), un consortium d'universités et d'industries du secteur aérospatial de 7 pays européens
- Groupe des Ecoles aéronautiques (GEA) : ENAC, ENSMA, ISAE
- Partnership for a European Group of Aeronautic and Space Universities (PEGASUS)
- Pôle de compétitivité de rang mondial "Aerospace Valley"
- Top Industrial Managers in Europe (TIME) : réseau regroupant les meilleures écoles européennes d'ingénieurs.

Partenariat industrie recherche

La politique de recherche scientifique élaborée et pilotée au niveau de l'ISAE en 2007 développe de nombreux types de partenariats pour une visibilité nationale et européenne :

- Une participation à la politique de recherche au plan régional
- Membre fondateur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Université de Toulouse »,
- Des partenariats avec L'Office National d'Études et de Recherches Aéronautiques (ONERA), le CNRS / LAAS, l'Institut de Génie Mécanique, l'association TéSA (télécommunications spatiales)

Ouverture à l'international

L'ISAE prépare les élèves à être des acteurs dynamiques de la construction européenne et soutient les efforts de développement des industries aéronautiques et spatiales françaises et européennes :

- 66 accords d'échanges dans 22 pays avec les meilleures universités mondiales (MIT, Université polytechnique de Montréal, Imperial College of science, TU Munich...) dont 27 doubles diplômes
- Master européen EUMAS labellisé Erasmus Mundus en partenariat avec l'université de Pise (Italie), l'université de Munich (Allemagne), l'université polytechnique de Madrid (Espagne) et l'université de Cranfield (Royaume-Uni).
- Cursus international pour 1000 étudiants de l'Institut
- Accueil de 250 étudiants ou stagiaires étrangers par an

La taxe d'apprentissage : une contribution essentielle

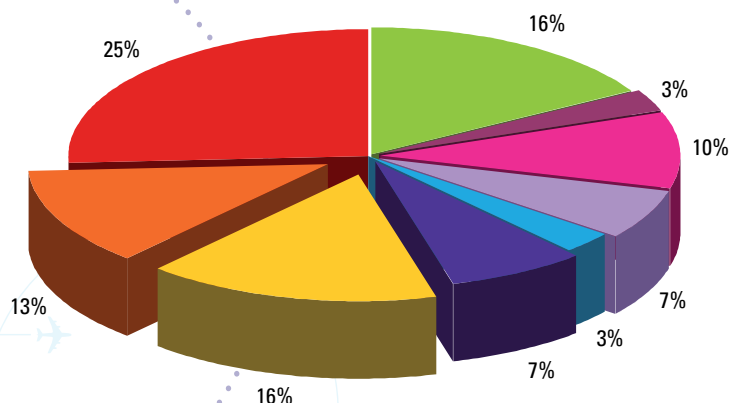
Vous nous avez versé en 2007 votre taxe d'apprentissage et nous vous en remercions.

La taxe d'apprentissage représente 12 % des ressources propres de l'Institut en 2007. Elle couvre 10 % de ses charges de fonctionnement. En complétant la subvention publique qui assure son activité courante, elle offre à l'Institut les moyens de développer ses activités et de renforcer l'excellence de ses enseignements.

Nous poursuivons nos efforts dans l'amélioration constante de nos formations. Nos projets pédagogiques et scientifiques se construisent au niveau régional et international afin de répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises et de l'industrie.

Les réalisations de la taxe d'apprentissage

Montant total 2007 : 698 025 euros répartis de la façon suivante :



- Fournitures de laboratoire et pédagogiques
- Location de matériel de reproduction
- Maintenance de matériels de reproduction et de laboratoire
- Documentation
- Transport pour visites d'entreprises
- Préstations d'enseignement scientifique et culturel
- Inscriptions à des tests linguistiques, aides aux stages
- Maintenance et fournitures informatiques
- Investissements sur matériels scientifiques

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'ISAE ?

Catégories

L'ISAE est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories C et B par la règle du cumul.

Versement

Vous pouvez effectuer votre versement par votre organisme collecteur habituel ou par un de nos organismes partenaires. Vous indiquez alors vos instructions d'affectation en précisant le montant ou en nous adressant le maximum du montant en ajoutant la mention «montant maximum avec règle du cumul» et nous transmettre votre intention de versement pour le suivi de nos dossiers.

OCTA (Organismes Collecteurs de Taxe d'Apprentissage) partenaires de l'ISAE

GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) pour les versements des entreprises relevant de ce secteur d'activité)
4, rue Galilée - 75116-Paris
Tél : 01 41 43 17 87
document téléchargeable sur www.gifas.asso.fr

AGIRES (Association de Gestion Interprofessionnelle des ressources de l'Enseignement Supérieur) pour les autres contributions
2 avenue Hoche - 75008 PARIS -
Tél. : 01.46.22.18.35
Contact : Isabelle POTTIER - Tél.: 01.46.22.18.35 ipottier@agires.com
document téléchargeable sur <http://www.agires.com>

Les versements seront effectués par les OCTA à l'ordre de l'agent comptable ISAE

Contact taxe d'apprentissage à l'ISAE

Marie-Françoise Autale - Responsable Administrative T.A.

Tél. : 05 61 33 80 10 - taxeapprentissage@isae.fr



Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace

Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace issu du rapprochement SUPAERO et ENSICA
10, avenue Édouard-Belin - BP 54032 - 31055 Toulouse CEDEX 4 - FRANCE
Tél. : 33 (0)5 61 33 80 80 - Télécopie : 33 (0)5 61 33 83 30 - Site Internet : www.isae.fr